

Liège: feu vert pour la création de l'îlot «Souverain-Pont Madeleine», dans le quartier Léopold - 27-08-2020 08:21:00

LIÈGE -

La Ville de Liège a octroyé le permis d'urbanisme pour le projet de l'îlot «Souverain-Pont Madeleine».

Nouvelle avancée significative dans ce dossier d'envergure pour la Cité ardente. Après analyse du dossier par le fonctionnaire Délégué de la Région wallonne, le collège communal de la Ville de Liège a octroyé le permis d'urbanisme pour le projet de l'îlot «Souverain-Pont Madeleine».

Le 5 juin dernier, la Ville avait rendu un avis favorable. Le dossier a ensuite suivi sa route administrative vers la Région Wallonne. Ce projet prévoit la construction de 6 logements, ± 3060 m² de bureaux, ± 500 m² de commerces répartis en plusieurs cellules, un parking comprenant 65 places dont 5 pour personnes à mobilité réduite, 8 pour les voitures électriques et des espaces réservés à 72 vélos des immeubles.

Les objectifs de ce projet d'envergure? Rendre le quartier à nouveau attrayant pour les habitants et les visiteurs; requalifier le cadre de vie (espaces publics/façades); développer de nouveaux logements qualitatifs, de profils variés; dynamiser un circuit touristique-commercial.

Cet édifice sera situé rue Souverain-Pont n°33 à 43, rue de la Madeleine 30 à 36, rue de la Cathédrale 40 et rue Jamin Saint-Roch 3 à 9.

«Les éléments patrimoniaux intéressants tels que des devantures commerciales, des piédroits ou des corniches sont bien intégrés au projet», souligne-t-on au cabinet de la Première échevine Christine Defraigne, en charge de l'Urbanisme. «D'autres éléments, parce que trop abîmés ou mettant en péril la faisabilité du projet seront démolis. Ils sont cependant limités et remplacés par des nouvelles façades de qualité dont l'architecture reprend les principales caractéristiques du bâti existant. Equilibre entre conservation et réhabilitation.»

+ À LIRE AUSSI Voici à quoi ressemblera l'îlot « Souverain-Pont Madeleine » à Liège : un avis favorable de la Ville

Cette construction participera à la redynamisation de tout un quartier grâce à son programme ambitieux et permettra, également, à une belle réhabilitation de cet îlot laissé depuis trop longtemps à l'abandon, a encore insisté le cabinet de Christine Defraigne.

Th. L. (L'Avenir)

X

